



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

L'homme d'après.

Cathédrale et cloître de Luçon.

18 et 19 septembre 2021

Règlement pour les artistes. v1.1



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

L'homme d'après.

Afin de participer à la manifestation, soit au cadre 1, cadre 2, cadre 3. Les artistes (peintres, sculpteurs, photographes etc...) devront être adhérent de l'association pour l'année 2021. La cotisation est de 10 € et déductible 1 fois des montants demandés pour exposer.

Elle intègre l'assurance des adhérents pendant les expositions ainsi que leurs œuvres déclarées exposées.

Elle permet d'être invité prioritairement aux expositions de l'association pour l'année.

Elle permet d'être mentionné sur la page Facebook des expositions, ainsi que 10 œuvres.

Elle permet d'être mentionné sur le site internet Art Majeur de l'association, ainsi que 10 œuvres.

Elle sont mentionnées dans le livre/cd de l'exposition.

Cadre 1

Exposition d'une œuvre spécifique sur St François, ou liée à ses miracles, sur les piliers de la cathédrale.
Avec intégration de l'image de l'œuvre dans le livre.

Cadre 2

Exposition libre dans le cloître de la cathédrale.

Cadre 3

Exposition libre dans des barnums, sur les pelouses de la cathédrale, ou place Sochet des Touches.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

L'homme d'après.

Cadres 1. Œuvres Exposées dans la cathédrale :

Elles sont au nombre maximum de 2 par pilier.

Le thème en est exclusivement Saint François d'Assise ou ses miracles.

Elles peuvent être figuratives ou non, abstraites de préférences.

Peinture ou photo ou sculpture.

L'exposition est gratuite avec don à l'association de 20% en cas de vente.

Cadres 2, Œuvres Exposées dans le cloître ou barnum.

Il n'y a pas de thème imposé, mais s'inspirer de l'écologie ou de St François serait dans le ton de la manifestation.

La participation aux frais demandée est de 60 € par artiste (moins cotisation si déjà versée), avec un acompte de 30 € à l'inscription.

Surface grilles 12 m²

Mètres linéaires : 6

Hauteur : 2 mètres. Pour les peintres

6 m² pour les sculpteurs.

Cadre 3. Œuvres exposées dans les barnums : mêmes conditions, 50 € (moins cotisation si déjà versée), acompte de 30 € à l'inscription.

La mairie assure le gardiennage des barnums la nuit.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE L'homme d'après.

Un livre / DVD du spectacle est en cours de réalisation.

Les œuvres du cadre 1 seront intégrées gratuitement au livre.

La manifestation sera annoncée également par la presse, radios et télévisions locales et régionales.
(la Mairie de Luçon organise début septembre une conférence de presse)

L'affichage se fera dans tout le département.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

L'homme d'après.

Page Facebook et site internet :

Un article est fait sur chaque artiste avec 10 photos d'œuvres envoyées par l'artiste à salonoceanique@gmail.com

Une petite bio.

La bio et une photo seront retenues pour le catalogue de l'expo.

La page Facebook restera active tant que Facebook nous prêtera vie.

Le site internet restera actif 1 an minimum.

Si une vente est faite via le site internet, ou la page Facebook et si l'œuvre est toujours disponible, un don de 20 % sera fait par l'artiste à l'association.
La participation au site donne droit à un nom de domaine pour l'artiste.

La manifestation se déroulera également dans le cadre du week-end du patrimoine.

Jean Augeron
0 777 999 009